



FSU 81 – 201 rue de Jarlard – [fsu81@fsu.fr](mailto:fsu81@fsu.fr)

## La continuité pédagogique : Entre imposture et méconnaissance du métier d'enseignant

Après avoir longtemps négligé la gravité de l'épidémie de coronavirus, le gouvernement a décidé, dans l'extrême précipitation, de fermer les établissements scolaires et de confiner la population. Cela s'est fait brutalement, sans préparation, sans consultation, et sans que les enseignant.es puissent se concerter, même un minimum, ni même en parler avec leurs élèves ou parents d'élèves. Et dès le lundi 16 mars, premier jour de confinement, il a été exigé des enseignant.es d'assurer la « continuité pédagogique ». Il n'a même plus été question que de cela : notes des chef.fe.s d'établissement, mails du ministère, des recteurs.trices... Et après deux semaines de confinement, les mots « continuité pédagogique » sont omniprésents dans les messages des principaux.ales, proviseur.es, inspecteurs.trices, directeurs.trices académiques, recteurs.trices et ministre.

Mais qu'est-ce que la « continuité pédagogique » ?

Dans un document publié sur le site du Ministère, daté du 13 mars, on peut lire : « *La continuité pédagogique vise, [...], à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs.* » Rien que cela ! Dans cette période trouble d'anxiété et de confinement, on nous demande, en fait, de faire comme si de rien n'était. Parce qu'assurer un lien pédagogique avec les élèves, entretenir des connaissances déjà acquises, permettre l'appropriation de savoirs nouveaux, n'est-ce pas l'activité quotidienne d'un.e enseignant.e en période « normale » ? Déjà bien difficile quand nous avons les élèves en classe face à nous, il faudrait donc maintenant y parvenir, derrière des écrans, alors qu'une épidémie fait rage et que tout le monde est confiné ! Et tout cela sans aucun moyen particulier et sans aucune préparation. Bien sûr, tenter d'assurer la continuité du service public est parfaitement légitime. Mais c'est une responsabilité de l'État, non celle individuelle de ses agent.e.s.

### Maintenir un lien pédagogique entre les professeur.es et les élèves

Dans cette période inédite, il nous semble que l'essentiel est que les élèves, parents d'élèves, personnels, prennent soin d'eux, de leur santé, de leurs proches. Et maintenir un lien entre les professeur.e.s et leurs élèves ne peut être que souhaitable. Mais est-ce si simple ? Quand on imagine les inégalités réelles des situations sociales de nos élèves, on comprend très vite les difficultés qu'un tel lien soulève : entre un.e élève confiné.e dans un logement étroit, sans connexion, sans ordinateur, avec de nombreux frères ou sœurs et une mère seule ou un père seul qui travaillent, et celui qui a sa chambre personnelle avec un ordinateur et une connexion efficace, des parents disponibles, professeur.e.s peut-être, il n'y a pas de commune mesure. On voit bien ici que la « continuité pédagogique » n'est conçue et envisageable que pour les classes sociales dites "supérieures", les plus exploitées étant comme par hasard oubliées. La première préoccupation aurait dû être de s'assurer qu'un tel lien soit possible, de le *rendre possible* si ce n'était pas le cas, avant d'envoyer massivement documents, vidéos, liens internet et même injonctions à se connecter pour des visioconférences.

## **Entretenir les connaissances déjà acquises par nos élèves**

Une fois le lien assuré, via la Poste éventuellement, que demander aux élèves ? Profiter peut-être de ce temps long pour proposer des activités de toutes sortes sur ce que les élèves ont vu durant leur scolarité. Pas nécessairement au premier trimestre de cette année scolaire, mais sur tout ce qu'ils ou elles ont étudié, en particulier sur ce qu'ils ou elles ont mal compris, ou trop superficiellement, ou pas du tout. Tout cela en leur laissant le temps de faire, de lire aussi, sans évaluer bien sûr. Et sans se faire trop d'illusions non plus, car chaque enseignant.e sait bien qu'un tel travail demande sa présence pour repérer, au détour d'une phrase, d'un geste, la trace d'un savoir mal compris, d'une conception problématique qui pourrait faire obstacle aux apprentissages ultérieurs. Un savoir n'est pas une information qu'il suffirait de rectifier par une contre-information, au cas où il serait mal compris.

## **Tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs**

Là, on touche à l'imposture et à la méconnaissance du métier d'enseignant et de l'apprentissage. Comment comprendre en effet cette injonction ? Elle présuppose nécessairement qu'un.e élève.e peut acquérir des savoirs, sans la présence d'un.e enseignant.e, grâce à de simples documents papiers ou numériques. Cela voudrait-il dire qu'il suffirait de lire ou d'entendre le savoir pour qu'il s'imprime dans la tête de l'élève ? Tout.e enseignant.e sait bien qu'il s'agit là d'une illusion, que l'élève ne retient que ce qu'il ou elle peut comprendre, à sa façon, selon son histoire, son ressenti, et que l'esprit n'est pas une cire vierge où s'inscrirait, comme par miracle, les savoirs. De très nombreuses recherches, même anciennes, le montrent. Une telle injonction en dit long sur la conception du métier d'enseignant de notre haute hiérarchie ! Elle est, de plus, extrêmement dangereuse car elle ne pourrait que creuser davantage les inégalités entre les élèves, entre celles et ceux qui n'auraient pas pu étudier vues leurs conditions sociales de vie, et celles et ceux dont les parents seraient cadres ou enseignant.e.s et qui pourraient étudier dans de bonnes conditions ; ou qui pourraient se payer des cours particuliers. Dangereuse aussi parce que des parents, frères ou sœurs, plein.e.s de bonne volonté, pourraient être tenté.e.s d'expliquer le savoir nouveau, à leur manière, créant ainsi involontairement des obstacles aux apprentissages futurs que l'enseignant.e aurait à déconstruire plus tard. S'il ou elle le peut et en a le temps.

## **Une véritable imposture**

À la lueur de ce qui vient d'être dit, on comprend bien combien cette soi-disant « continuité pédagogique » ne peut être qu'un piège, à la fois pour les familles et pour les enseignant.e.s "embarqué.e.s" vers un objectif non seulement impossible à atteindre mais qu'il serait dangereux de poursuivre. Sans parler de la vision idéologique qui se cache derrière ces mots, du mépris pour la profession enseignante, qui pourrait se réduire à la production de documents de toutes sortes qu'il suffirait de transmettre massivement aux élèves. On voit aussi combien cette vision de la profession pourrait pousser un gouvernement dont le but affiché est de poursuivre la réduction drastique du budget de l'Éducation, à envisager un téléenseignement comme méthode générale d'enseignement sur la base, par exemple, du modèle néolibéral de la « Société apprenante » de l'European Round Table. Ce club de réflexion, réunissant les dirigeants des plus grandes sociétés européennes, avait en l'an 2000 établi une sorte « feuille de route » pour l'école prônant le développement informatique à tout crin, l'individualisation des parcours, le développement de l'employabilité et de l'esprit de concurrence... bref la formation d'un individu néolibéral entrepreneur de lui-même.

Nous n'en sommes pas encore tout à fait là, mais après les « réformes » du collège, du baccalauréat et des lycées généraux, technologiques et professionnels qui vont tout à fait dans ce sens, le projet avance pas à pas et nul doute que le gouvernement entendra profiter de la crise pour le faire avancer.

Soyons donc vigilant.es et dans l'immédiat, maintenons le lien avec nos élèves et leurs familles du mieux que nous pouvons, en sachant que ce n'est qu'en classe que nous pourrions envisager l'apprentissage de savoirs nouveaux. Il faut savoir raison garder.